



Check-list pour les transports routiers de matières dangereuses (GPL en bouteilles et en cartouches)

Informations générales

- Expéditeur, adresse, lieu de chargement
- Destinataire, adresse, lieu de déchargement
- Quantité totale de matières dangereuses par unité de transport
- Limite libre définie par l'article 1.1.3.6.3 dépassée.

Documents à emmener

- Documents de transport et d'accompagnement
- Instructions écrites
- Permis de circulation du véhicule
- Certificat de formation du conducteur.

Chargement

- Interdiction de chargements groupés
- Manutention et placement du matériel
- Fuite de matières dangereuses ou endommagement des colis
- N° UN / fichage des colis
- Marquage du véhicule.

Equipement du véhicule

- Lampe portative pour chaque membre du véhicule
- Au moins une cale par véhicule
- Deux signaux de danger pliants
- Un ou deux extincteurs
- Un gilet de sécurité pour chaque membre d'équipage du véhicule
- Equipement selon les prescriptions écrites.

Prescriptions ADR/SDR

- Interdiction de consommer de l'alcool
- Assurance responsabilité civile avec taux de couverture accru
- Interdiction de dépasser dans les tunnels
- Signal «Circulation interdite aux véhicules transportant des marchandises dangereuses».